Cinquantième Année. — N° 61. Le Numéro : 10 centimes. Jeudi 12 Mars 1891

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

ABONNEMENT

Saumur

Un an. . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 MARS

A LA CHAMBRE

Mardi soir, 10 mars.

Au cours de la suite de la discussion de la proposition de loi de M. Méline tendant au dégrèvement de l'impôt foncier pour les champs ensemencés en blé au printemps de 1891, M. Rouvier a subi un furieux assaut de l'extrême gauche.

Comme le gouvernement, par l'organe du ministre des finances, demandait à la Chambre de repousser l'amendement de M. Le Hérissé tendant au dégrèvement de la cote mobilière des ouvriers payant un loyer de moins de deux cents francs, M. de Douville-Maillefeu a demandé le renvoi de toute la proposition au gouvernement.

M. de Mahy, qui présidait à la place de M. Floquet, malade de l'accès de colère qu'il a eu hier contre l'honorable comte de Bernis, a fait observer que c'était contraire au règlement, la Chambre ayant déjà voté les principaux articles de la proposition.

A cette réponse, M. de Douville-Maillefeu s'est animé et le débat n'a pas tardé à dévier.

Le fougueux député, sans faire la distinction des gaspillages et des dépenses utiles faites dans l'intérêt de l'agriculture, a fait une incursion dans la gestion financière de la République.

Avec raison il a montré la banqueroute menaçante, avançant chaque jour et prête à jeter la France dans la ruine, mais il n'a pas saisi que, dans la circonstance actuelle, la somme de six millions votée par la Chambre est destinée à aider les agriculteurs et leur venir en aide dans la détresse où ils sont plongés par l'hiver rigoureux qui vient de sévir.

M. Rouvier est alors intervenu, et, demandant à la Chambre de repousser l'amendement de M. Le Hérissé, il a eu le cynisme d'avouer que si le gouvernement avait soutenu la proposition Méline, c'était parce qu'il avait senti qu'il se heurterait autrement à une majorité décidée, et il a ajouté que, d'ailleurs, quant à lui, il ne serait pas fâché du rejet complet de la proposition au vote sur l'ensemble.

Cette théorie fantastique, qui supprime la responsabilité ministérielle et qui transforme le Cabinet en simple bureau d'enregistrement, a soulevé des protestations sur tous les bancs de la Chambre, et M. Millerand s'en est fait l'écho.

Comment ! le gouvernement est hostile à une proposition, et il la soutient pour ne pas être mis en minorité ? et le ministre des finances, chargé ensuite de la défendre, déclare avec désinvolture que son rejet le réjouira ?

Sentant le terrain céder sous ses pas, M. Rouvier a battu en retraite ; il a nié avoir tenu le langage que tout le monde avait entendu, et la Chambre, le laissant dans sa confusion, s'est contentée de repousser par 316 voix contre 149 l'amendement de M. Le Hérissé et d'adopter l'ensemble du projet par 326 contre 179. Pour une fois, la Chambre a accordé quelques secours aux cultivateurs. Il faut espérer qu'elle ne s'en tiendra par là.

LE PRINCE NAPOLÉON

A l'heure où paraîtront ces lignes, le prince Jérôme-Napoléon aura peut-être cessé de vivre.

Il ne m'appartient pas de juger sa carrière et de dresser, devant son lit de mort, le réquisitoire de l'historien. Je me bornerai à rappeler certains côtés typiques de cette physionomie.

Le prince Jérôme-Napoléon, fils du prince Jérôme, roi de Westphalie, mort aux Invalides, en 1860, et de la reine Catherine, née princesse de Wurtemberg, est né le 9 septembre 1822. Il a donc, aujourd'hui, soixante-huit ans, et bien que voûté, presque bossu, il avait encore, en ces dernières années, la démarche assurée et le corps robuste. Je me souviens l'avoir vu, en 1885, arpentant les planches, à Trouville, avec deux de ses amis qui ne lui donnaient même pas la place du milieu ; il marchait gaillardement et sa grande taille faisait un singulier effet avec la tête penchée en avant et les épaules courbées.

En 1886, je le vis passer une autre fois, un matin, sur l'avenue du Trocadéro, se promenant à pied avec Mme de *** que je ne nommerai pas. Il était de méchante humeur et la conversation paraissait aigre-douce.

C'était, à ce que disent ceux qui l'ont connu, un brutal en paroles, et parfois en actions. Son père ne l'aimait guère ; il lui reprochait de fréquenter une mauvaise société, ce dont pourtant le roi Jérôme ne s'était guère privé, même étant roi de Westphalie.

Lorsque le prince Napoléon s'est brouillé avec son fils le prince Victor, ce fut au sujet d'une visite que le jeune prince avait reçue de Jules Amigues. Il fit venir son fils à Moncalieri, et là, après lui avoir reproché ces pourparlers avec un bonapartiste catholique, la conversation s'échauffant, il finit par donner à son fils une paire de soufflets et le mit à la porte par les épaules... et le reste.

Plus tard, il apprit que des amis du prince Victor avaient constitué entre eux le capital nécessaire pour faire au prince une rente de quarante mille francs. Il entra alors dans une nouvelle fureur, déclara que son fils « se faisait entretenir », et défendit qu'on lui en parlât désormais.

Les noms des six bonapartistes en question sont connus ; je n'en citerai qu'un, M. Béhic, qui vient de mourir.

Le prince Napoléon a environ trois cent mille francs de rente ; il a toujours été généreux envers ses amis, et n'a jamais souffert qu'un payement fût en retard. C'est le meilleur éloge qu'on ait fait de lui.

De sa conduite en Crimée, je ne parlerai pas, les avis étant très différents à cet égard. On a prétendu que l'Impératrice, qui ne l'aimait pas et le craignait, avait été heureuse des bruits qui couraient au sujet de son cousin, et des officiers ont affirmé que le prince avait très correctement rempli ses devoirs militaires. Mais il y a des fatalités dans la vie : le prince Napoléon eut le choléra en Crimée ; il fut chargé de ne rien faire, à la tête d'une division, pendant la guerre d'Italie, refusa plus tard de se battre avec Mgr le duc d'Aumale, et, au début de la guerre de 1870, l'Empereur l'envoya en mission auprès de Victor-Emmanuel. Il s'agissait d'obtenir cent mille homme de l'Italie ; c'était l'alliance qui devait être la conséquence de la guerre de 1859, de la cession de la Vénétie en 1866, et du mariage du prince avec la princesse Clotilde.

Le prince revint bredouille, comme on dit en terme de chasse, et ne fut ni soldat ni diplomate heureux.

Son premier acte politique fut le discours anti-clérical qu'il prononça au Sénat, avant la guerre d'Italie ; on fit à ce sujet le quatrain suivant, assez pauvre, d'ailleurs :

Le discours de Craimplon,
Vaillant prince des Gaules,
A fait baisser les fonds
Et hausser les épaules.

Plus tard, pendant le voyage de l'Empereur en Algérie, il fit un discours presque républicain en Corse, et l'Empereur revint hâtivement pour blâmer son cousin publiquement et déclarer, qu'à l'exemple de son oncle, il entendait « maintenir la discipline dans sa famille ». Il n'y réussit guère.

J'ai nommé la princesse Clotilde, « cette sainte égarée en enfer, » comme on l'a dit un peu vivement. Jamais princesse ne fut plus odieusement sacrifiée à la politique. Forcée par son père d'épouser le prince Napoléon, elle se soumit en pleurant, vécut en exilée dans sa propre maison, et ne se retira à Moncalieri que lorsque les circonstances l'exigèrent en quelque sorte. Et cependant jamais femme ne fut plus dévouée, accompagnant son mari chez l'Empereur, quand l'orage grondait, servant de trait d'union avec l'Impératrice, résignée et courageuse dans sa résignation.

Lorsque, le 3 septembre 1870, l'Impératrice se sauva des Tuileries avec M. Nigra et M. de Metternich, monta en fiacre devant la porte du Louvre et se fit conduire chez son dentiste, le docteur Evans, pour quitter Paris quelques jours plus tard, la princesse Clotilde ne voulut partir qu'après avoir été certaine de la fuite de l'Impératrice. Alors elle fit atteler une calèche découverte en grande livrée, et s'en alla à la gare de Lyon, en plein jour, tranquillement accompagnée de M. Nigra, et saluée sur son passage par tous ceux qui la reconnaissaient.

Les petites réceptions de la villa pompéienne de l'avenue Montaigne, où l'on s'habillait en romains, et les dîners du Vendredi-Saint chez Sainte-Beuve, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Plus tard, pour l'excuser, les amis du prince Napoléon ont dit que ces dîners avaient lieu tous les vendredis, et que si l'on y faisait gras le Vendredi-Saint, c'était sans y penser. L'excuse n'est pas moins impertinente que l'acte lui-même, et l'idée seule de l'excuse n'est guère admissible pour un prince qui a fait baptiser ses enfants au temple maçonnique, qui cachait dans son château de Meudon les papiers de la Franc-Maçonnerie que la police impériale recherchait, et qui ne perdait pas une occasion, notamment en 1880, à propos des décrets, d'exprimer sa haine antireligieuse.

Quels sentiments l'agitent au moment de sa mort ? Nul ne le sait encore. Le cardinal Mermillod et le cardinal Bonaparte ont été souvent reçus par lui, en ces derniers temps, mais ce n'était peut-être pas assez pour un homme qui a nié toutes les vertus cardinales.

Le prince Napoléon était certainement doué comme peu de princes. Il savait beaucoup, écrivait très bien, parlait avec facilité, et souvent avec esprit. On se rappelle son mot au général Boulanger, quand il lui montra, à Prangins, le sabre de Bonaparte en Egypte :

— Je vous le donnerai quand vous nous aurez rendu l'Alsace-Lorraine.

Et l'autre ne trouva rien à répondre que :

— Êtes-vous bien sûr que ce soit le même ?

Ces deux hommes étaient faits pour s'entendre, l'un et l'autre rêvant de César, et également incapables de passer le Rubicon ; plus portés vers les jouissances du pouvoir que vers sa conquête, plus ambitieux de domination que de pouvoir, plus politiques que généraux et plus retors que politiques ; toujours nerveux et jamais audacieux.

On a dit que le prince Napoléon, s'il était arrivé au pouvoir, aurait été une sorte de Néron. Je n'en crois rien. Son esprit d'analyse ne se serait jamais élevé jusqu'à la synthèse d'une tyrannie quelconque.

LOUIS DE MEURVILLE.

INFORMATIONS

LA COMMISSION DU BUDGET

Naguère, la nomination de la Commission du budget était une grosse affaire. Aujourd'hui personne ne s'en préoccupe, tant est profond le dégoût de la politique ! Samedi, la Chambre a nommé la commission chargée de préparer le budget de 1892 ; la cérémonie s'est faite sans pompe et sans musique, on eût dit un mariage laïque. La grande majorité est favorable au projet ministériel ; deux membres de la Droite ont été élus ; l'année dernière il y en avait quatre : Mgr Freppel, MM. Jolibois, Fouquet et Reille ; seul le baron Reille a été réélu..... avec M. Piou.

A M. Piou, apôtre de la conciliation, la majorité répond : J'avais nommé quatre conservateurs, je n'en admets plus que deux ; donc je ne veux pas de conciliation. — Mais vous m'avez rendu service en désorganisant l'opposition, merci mille fois. Voilà votre salaire.

Bénéfice personnel pour M. Piou, perte pour les idées qu'il représente, en deux mots voilà l'histoire.

Le projet ministériel demande 3 milliards 218 millions, soit 54 millions de plus que l'année dernière. C'est ainsi que la République entend l'économie.

LE 1er MAI

Le socialisme redouble d'audace : voici le Congrès national des ouvriers mineurs, réuni à Commentry, qui émet des prétentions exorbitantes ; journée de huit heures, augmentation de 30 p. 100 sur tous les salaires, etc. Les ouvriers des autres industries formuleront les mêmes demandes et la situation des patrons deviendra intolérable.

La grève générale est l'arme à laquelle les socialistes comptent recourir pour imposer

leurs conditions, et la manifestation du 1er mai n'est qu'une manœuvre destinée à exercer l'armée ouvrière. L'année dernière elle a été tentée, elle n'a pas réussi sans doute, mais elle n'a pas complètement échoué, et les socialistes vont recommencer cette année, puis les années suivantes.

Il trouvent un appui en haut lieu.

LA QUESTION SOCIALE

M. de Mun a fait dimanche une conférence populaire à Roanne, en présence de 3,000 personnes, la plupart ouvriers. La cause de la question sociale, dit-il, est morale et matérielle ; elle résulte de l'incertitude du lendemain et de l'absence du repos du dimanche ; le remède est dans la religion jointe aux institutions sociales pour soulager le travail ; il conclut en préconisant la création de syndicats mixtes et de conseils d'arbitrage, en attendant que la législation vienne améliorer la situation des ouvriers.

L'orateur est très applaudi.

LE PRINCE NAPOLÉON

Aux dernières nouvelles reçues hier, le prince Napoléon était entré en agonie et la catastrophe, d'après le docteur Baccelli, était imminente.

Le roi, la princesse Clotilde, la princesse Mathilde et la plupart des membres de la famille présents à Rome étaient au chevet du malade.

La princesse Clotilde a supplié son mari de recevoir son fils Victor, la réponse fut : non.

Une dépêche de Rome adressée à l'*Estafette* affirme que le prince Jérôme laisse un testament politique autographe, recommandant à ses partisans l'impérialisme politique électif et basé sur des institutions démocratiques ; il laisse au peuple le soin de désigner son successeur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 mars 1891.

Les nouvelles de Londres sont plus rassurantes et l'ensemble de la cote s'améliore. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.40 ; le 4 1/2 0/0 à 105.22.

On traite la Banque de Paris à 825 en reprise de 15 fr. La Société Générale se tient très fermement à 505.

Le Crédit Lyonnais fort injustement atteint par la baisse générale se relève à 805.

Le Crédit Foncier fait 1,285. La Banque d'Escompte conserve une excellente tenue à 560. Le Crédit Mobilier toujours recherché finit à 437.50.

Nous laissons la Compagnie Générale Transatlantique en bonnes tendances à 418.75.

La part Tour Eiffel se négocie couramment à 380.

C'est le 16 mars courant que s'ouvrira l'émission des 16,690 obligations de 500 fr. 3 0/0 du Crédit Foncier de Tunisie. Ces obligations, rapportant 15 fr., sont remboursables au pair par tirages semestriels à partir du 1er septembre 1892. Le prix d'émission est de 325 fr. Déduction faite de la partie acquise du coupon, le net à verser est de 318.90. L'épargne appréciera la solidité et l'avantage du placement tunisien qui lui est offert, placement qui ressort à 5.15 0/0 en tenant compte de la prime de remboursement qui est de 175 à 180 fr. par titre.

On recherche à 275 l'obligation des chemins de fer de Porto-Rico. Ce titre, garanti par le gouvernement espagnol, rapportant 15 fr. par an et remboursable à 500 fr., mériterait de plus hauts cours.

Les Chemins Portugais ont des demandes à 510. On prévoit d'ores et déjà une augmentation de dividende pour l'exercice en cours, les recettes de la Compagnie Royale suivant une constante progression.

Les Chemins Economiques sont à 427.50.

NOUVELLES MILITAIRES

LE COLONEL DULAC

Mercredi dernier ont eu lieu à Rennes, en présence d'une nombreuse et sympathique assistance, les obsèques de M. le colonel Dulac, officier de la Légion d'honneur.

Issu d'une famille militaire, fils d'un officier de cavalerie qui fut colonel de la garde de Paris et chevalier de Saint-Louis, le colonel Dulac naquit à Paris le 14 janvier 1822. Entré à Saint-Cyr à dix-huit ans, le 28 décembre 1840, avec le n° 86, il était en 1842 nommé sous-lieutenant au 6e dragons ; il passa au 1er dragons en qualité de lieutenant et sortit de Saumur avec le n° 6. Capitaine instructeur du 11e dragons le 31 mars 1851, il était à trente-six ans officier supérieur, major du 8e dragons et chef d'escadrons au 2e cuirassiers de la garde ; il fut nommé lieutenant-colonel du 12e dragons et prit une part active à la guerre de 1870. Colonel à la suite dans ce régiment après la campagne, il prit le 23 novembre 1871 le commandement du 6e cuirassiers, qu'il conserva jusqu'en 1878, époque à laquelle, devançant la limite d'âge, il demanda sa mise à la retraite. C'est à Rennes, au milieu de la famille de sa femme, qu'il est venu terminer une carrière si bien remplie.

NEIGE ET TEMPÊTE

Une tempête effroyable s'est abattue sur la Manche et sur nos côtes pendant toute la soirée d'avant-hier ; et la neige qui tombait en avalanches rendait des plus difficiles toutes les communications de nos voies ferrées.

Le club-train, qui va de Calais à Rome, en correspondance avec la malle anglaise, n'a pu arriver à Paris, parce qu'on est sans nouvelles du paquebot qui se rend de Douvres à Calais et qui devait arriver à 6 heures 55 du soir, pour le service de ce train.

Ce fait est sans précédent.

Londres, 9 mars. — Une violente tempête de neige sévit sur Londres et sur divers autres points de l'Angleterre.

Les communications télégraphiques sont interrompues dans différents endroits.

Londres, 10 mars. — Les journaux sont remplis de détails sur la tempête qui vient de s'abattre sur Londres : la neige a été chassée avec violence dans les rues par un vent glacial depuis quatre heures jusqu'à minuit. Les campagnes environnantes ont été particulièrement éprouvées. A Douvres, il était presque impossible de s'approcher du quai de l'amirauté. La nuit a été une des plus épouvantables qu'on ait jamais eues. Dans la fureur de l'ouragan, ce n'est que grâce à des efforts surhumains qu'on a pu maintenir les navires sous leurs amarres. Le paquebot qui devait partir pour Calais a failli sombrer dans le port.

A Folkestone, la neige a une épaisseur de six pouces.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

TEMPÉRATURE

Depuis vingt-quatre heures, le vent souffle à Saumur avec grande violence. Et quel vent glacial ! Le thermomètre est descendu ce matin à zéro.

Cette tempête régnait hier et avant-hier sur toute la côte et sur la Manche en particulier, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

La neige a également fait une nouvelle apparition ce matin dans notre ville. Elle est tombée de 6 heures 1/2 à 8 heures, et disparaissait aussitôt.

Le baromètre est à 740 m/m.

Le vent souffle de l'ouest.

M. Tardy, lieutenant d'artillerie, dont nous avons annoncé une chute grave, est en bonne voie de guérison.

Les obsèques de M. le Dr Maupoint

Samedi matin ont eu lieu, au village de Trèves, les obsèques de M. le Dr Maupoint.

Plus de mille personnes avaient voulu accompagner jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de cet homme qui, sa vie durant, s'appliqua à être serviable à tous.

Revenu à son pays natal, après la mort de son frère, l'évêque de la Réunion, comme nous le disions vendredi, pour se remettre des fatigues que lui imposait le *Moniteur du Calvados*, devenu entre ses mains l'un des organes de la presse provinciale les plus répandus et les mieux rédigés, M. le Dr Maupoint abandonna la politique militante pour s'adonner à semer le bien autour de lui.

La foule recueillie qui se pressait derrière son cercueil témoignait éloquemment de la place d'estime qu'il occupait dans son pays. Personne n'avait voulu manquer à lui apporter le suprême adieu.

Le deuil était conduit par sa nièce, Mlle Clotilde Senil, par ses cousins, MM. Chevrier père et fils, et par M. Guibert, l'ami dévoué qui était accouru de Rome à l'appel de son vieux camarade pour le soutenir contre les hautises de la mort.

Les cordons du poêle avaient été offerts, par les membres de la famille, à MM. Grignon, conseiller général du canton, l'abbé Arnal, du diocèse de Paris, Bourdais, notaire à Gennes, et Bouchard, tous les quatre amis de M. le Dr Maupoint.

M. le curé de la basilique de Cunault, entouré d'un nombreux clergé, a fait la levée du corps et donné l'absoute.

Suivant l'antique usage, qui voulait que le mort parcourût une dernière fois, avant de retourner à la terre, les lieux familiers à sa vie, le corps de M. le Dr Maupoint, porté à bras par la Société de vignerons qu'il avait créée et dont il présidait si amicalement les agapes annuelles, a processionnellement parcouru les rues du village de Trèves qui enveloppent l'enceinte de l'ancien château féodal.

Ce nombreux cortège, composé d'hommes et de femmes, suivant cette dépouille à travers ces chemins sinueux, bordés de maisonnettes conquises sur la roche tuffeuse ou accrochées à ses flancs, était à la fois grandiose et imposant, bien fait pour évoquer les pensées de l'au delà.

En revenant à Trèves, le Dr Maupoint n'avait pas voulu seulement devenir le protecteur de ceux qui souffraient et le vulgarisateur des meilleurs procédés de vinification. D'esprit très cultivé, il avait étendu sa protection à ces monuments que les époques lointaines ont laissés sur notre sol, et qui témoignent de la grandeur du passé.

Les bénéfices que lui apportait le *Moniteur du Calvados* lui permirent de réaliser le rêve de sa vie. C'est ainsi que successivement il put réunir, autour de son bien familial, le prieuré de Combres, qui s'élève à mi-coteau de l'un des sites les plus riants de la rive gauche de la Loire, l'hermitage de Saint-Macé, curieuses ruines du XIe siècle, et le château de Trèves, que Foulques avait fait élever pour « contenir les Saumurois dans le devoir ».

Et à ce sujet, un détail pour montrer combien cette famille des Maupoint était famille d'honnêtes gens :

Pendant la Révolution, le domaine de Trèves fut vendu nationalement, comme on disait alors, et acheté par un Maupoint pour une poignée d'assignats. Puis, lorsque revinrent les temps de calme, l'acquéreur de ce bien national le rendit à son ancien maître, sans plus de façon.

---

7 **Feuilleton de l'Écho Saumurois**

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Le magistrat sonna par trois fois, frappa, et, n'obtenant pas de réponse, ordonna au serrurier de crocheter la porte. Elle était fermée à double tour. L'ouvrier éprouva quelque peine à l'ouvrir. Dès l'antichambre on ressentit l'impression que l'on entrait chez un homme intelligent, ami du confortable, et qui avait imprimé aux moindres choses son cachet personnel. Le commissaire l'examina d'un coup d'œil scrutateur habitué aux perquisitions. L'antichambre était une petite pièce carrée, tendue de verdures flamandes, éclairée par un ancien vitrail aux tons chauds. A toutes les portes des tentures interceptaient le son, ce qui confirmait les assertions de la concierge. A un meuble portant des patères s'accrochaient un chapeau à haute forme et un pardessus, et étaient enfilés des cannes et un parapluie. Le commissaire désigna du doigt ces objets au banquier, qui dit :

— Il n'est pas sorti.

Après avoir constaté qu'il n'y avait rien d'extraordinaire à voir dans l'antichambre, le magistrat ouvrit une porte à gauche, et, aussitôt, une forte odeur les saisit à la gorge, semblable à celle que répand une lampe qui s'éteint en charbonnant. Une saveur plus fade, plus répugnante, s'y trouvait mêlée. La pièce était plongée dans l'obscurité. Seule une mince raie de lumière filtrait à travers les volets d'une fenêtre, nuançait d'une longue aiguillette d'une teinte plus jaune le pli arrondi d'un rideau havane, filait sur le tapis rouge du plancher, remontait le long du pied en bois brun d'une table et s'arrêtait sur un couteau d'ivoire, en une tache blanche, vibrante.

— Que personne n'avance ! commanda le commissaire.

Il tira une boîte d'allumettes de sa poche et ouvrit une lanterne sourde. Il en dirigea la clarté vers l'intérieur de la pièce. La première chose qui se présenta à la vue, ce fut une masse tombée sur le plancher, un corps d'homme, au pied d'une chaise, devant la table. La tête était nue et les cheveux blonds contrastaient violemment avec le rouge sombre du tapis.

Odon Wegrow saisit impétueusement le bras de Léguillon et, d'une voix étranglée par l'émotion, bégaya :

— Lui ! C'est lui ! C'est René !

Le magistrat tourna la tête et vit que la figure du banquier, de jaune qu'elle était d'habitude, devenait verte. Ses yeux, dilatés, paraissaient tout ronds. Il s'appuyait au chambranle de la porte, le corps secoué par un tremblement, et il crispait sa main sur le bras de Léguillon avec une telle force que celui-ci fut obligé de se dégager d'un ton brusque. Alors, Odon se jeta en avant, vers le corps tombé, en criant d'une voix rauque :

— Mon fils !

Le commissaire n'eut que le temps de le saisir à bras le corps et de le rejeter en arrière, dans l'antichambre, en s'exclamant d'un ton impératif :

— N'avancez pas !

Wegrow le regarda d'un air égaré et resta adossé au mur, encore debout, mais affaissé pourtant, tassé sur ses jambes, comme écrasé. Il répétait d'un ton très lamentable :

— Oh ! Oh !

Et il se tordait les mains d'un geste désespéré.

— Je n'eusse jamais cru, se dit Léguillon, auquel l'expérience permettait de conserver son sang-froid, qu'un homme d'argent pût ressentir une émotion aussi expansive, et surtout pour la perte du fiancé de sa belle-fille, c'est-à-dire d'un homme qui n'est pas son parent.

Nous perdons notre temps, grommela-t-il à mi-voix.

Et il ajouta tout haut en s'adressant au policier :

— Monsieur Renard, procurez-vous donc des bougies, ou une lampe, enfin la plus forte lumière que vous pourrez trouver.

L'homme descendit l'escalier et revint bientôt portant une grosse lampe à pétrole armée d'un puissant réflecteur. Il la posa sur le sommet d'un bahut. Toute la pièce fut vivement éclairée. Le commissaire s'approcha du corps en faisant bien attention où il posait ses pieds. Il le toucha et dit :

— Il est froid. Ce n'est plus qu'un cadavre.

Bernard était couché sur le flanc droit, le bras de ce côté replié sous le torse, la main ramenée au cou et crispée. Les doigts étaient couverts de sang caillé et noirâtre en de certains endroits, et, en d'autres, plus rouge et comme vivant. Il avait coulé d'une plaie au cou que, sous les caillots, on devinait mince

Quand la tour de Trèves fut de nouveau mise en vente il y a tout à l'heure vingt ans, par la famille qui la possédait, M. le docteur Maupoint en devint l'acquéreur.

« La tour de Trèves était sortie de chez nous » par la bonne porte, nous disait-il un jour, » dans une conversation familière sur les mo- » numents de ce joli coin du Saumurois, il » fallait bien qu'elle y rentrât un jour ou » l'autre par la fenêtre toute grande ouverte. »

Si le docteur Maupoint a passé de longues années de paix au milieu de ces vieux monuments, il n'a point voulu les abandonner après sa mort. C'est pour cela qu'il dormira du dernier sommeil dans cette petite église bâtie à l'ombre de la puissante citadelle féodale.

Là encore il demeurera au milieu de tout ce qu'il aimait, et peut-être que ceux qu'il se plaisait à aider pendant sa vie, se souviendront qu'il est là, et ne passeront point sans reporter leur pensée vers celui qui sut si fidèlement conserver par devers lui la tradition de bienfaisance que les siens lui avaient léguée. — A. B. (*J. de Maine-et-Loire.*)

Le *Moniteur du Calvados* de jeudi dernier publiait la note suivante sur la mort de son directeur et fondateur :

« M. le docteur Maupoint, qui avait fondé le *Moniteur du Calvados* et qui en était resté toujours le directeur, s'est éteint cette nuit dans son habitation de Trèves, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

» M. le docteur Maupoint était un chrétien sincère, un conservateur résolu et un homme de bien. C'était aussi un ami aussi dévoué que fidèle.

» La mort de notre directeur causera dans tout le département du Calvados de vifs et unanimes regrets.

» C'est une perte sensible pour le parti conservateur ; elle sera particulièrement douloureuse à tous ceux qui ont connu M. le docteur Maupoint et qui s'étaient associés à son œuvre. »

La petite église de Trèves, restaurée il y a quelques années par les soins de Mgr Maupoint, mort évêque de Saint-Denis de la Réunion, frère de M. le docteur Maupoint, était trop petite pour contenir la foule.

BONNE CAPTURE

Depuis quelque temps, le parquet de Saumur faisait rechercher deux malfaiteurs dangereux, les nommés Paul Lefranc, âgé de dix-huit ans, et Henri Descamps, âgé de vingt-cinq ans, pour des vols qualifiés, dont un accompagné de violences très graves.

Ces deux individus viennent d'être mis en arrestation à Nantes, dans les circonstances suivantes, dont nous trouvons le récit dans le *Phare de la Loire* :

« Nous avons rapporté, ces jours derniers, différents vols commis à l'aide d'effraction, notamment rue Duguesclin, où il avait été soustrait environ 500 fr. de marchandises de bonneterie et une énorme quantité de parapluies. Dans la Grand'Rue, on avait aussi dérobé, chez un boucher, une pendule, une montre et divers objets.

» Un nouveau vol fut commis au commencement de la semaine dans la cave d'un débitant de la rue du Cheval-Blanc : une certaine quantité de bouteilles de vins et liqueurs avait été enlevée.

» Ce dernier vol délia les langues, car des indiscrétions furent commises, et l'agent Coquet apprit que les auteurs de tous ces vols étaient les nommés Paul Lefranc, âgé de dix-huit ans, et Henri Descamps, âgé de vingt-cinq ans.

» Tous deux étaient arrivés depuis peu à Nantes. L'agent apprit en outre que ces deux voleurs passaient leurs journées dans les prairies, mais qu'ils prenaient leurs repas chez M. Haleau, couvreur, quai de l'île Gloriette.

» L'agent prévint M. le commissaire de police du 4e canton, qui se rendit aussitôt avec lui chez M. Haleau. Lefranc et Descamps étaient présents.

» Bien entendu, ils nièrent d'abord, mais comme M. le commissaire et l'agent trouvaient dans leur chambre les objets volés, ils furent bien obligés de passer à des aveux.

» Conduits au parquet, un ordre d'écrou fut délivré. »

Il est probable que ces deux malfaiteurs passeront devant la Cour d'assises de Maine-et-Loire, à la session de mai.

ANGERS. — *Grand-Théâtre.* — On parle en ce moment, dit le *Petit Courrier*, de plusieurs candidats pour la direction future du théâtre. Il est question notamment de notre compatriote, M. Giraud, dont les musiciens de notre ville ont pu apprécier, l'année dernière, les qualités de chanteur et d'artiste.

Disparition d'une jeune fille. — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, une jeune fille de quatorze ans, nommée Marie-Louise Fardeau, modiste, demeurant chez ses parents, impasse du Griffon, 4, sortit pour aller chercher de l'eau à une borne-fontaine.

Depuis ce moment, elle a disparu.

Voici son signalement : taille 1m40, cheveux et sourcils noirs, teint brun, nu-tête, vêtue d'une taille noire et d'un jupon marron, chaussée de brodequins.

NANTES. — *Évasion à la prison.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, entre 3 et 4 heures, lisons-nous dans l'*Espérance du Peuple*, quatre détenus correctionnels ont essayé de s'évader de la prison.

Ils avaient pris une échelle qu'ils ont appuyée sur les deux murs, l'un extérieur, l'autre intérieur, qui bordent le chemin de ronde. Le premier s'avança sans encombre à quatre pattes sur l'échelle et sauta dans le jardin du Palais-de-Justice ; la terre était fraîchement labourée et il tomba sans se faire de mal. On voit la trace de ses pieds marqués dans le sol.

Le second prenait le même chemin ; il était déjà à moitié de l'échelle, quand le factionnaire aperçut une ombre au-dessus de sa tête. Il devina tout de ce suite dont il s'agissait, et, épaulant son fusil, il menaça de faire feu. L'autre n'en demanda pas davantage : il se laissa tomber à terre, en se cassant une jambe.

Les deux qui restaient n'eurent pas envie de poursuivre l'entreprise et rentrèrent au quartier.

Le prisonnier en fuite se nomme Louis-Marie Fouillé ; il est âgé de 20 ans et est né à Lorient.

On a télégraphié à toutes les brigades des environs. Il ne tardera pas à être arrêté.

Le blessé a été conduit à l'infirmerie.

UN CURIEUX VOYAGE

Le nommé Sylvain Dornon, originaire d'Arcachon où, depuis près de dix ans, il est établi boulanger, va entreprendre sur des échasses le voyage de Paris à Moscou que le lieutenant Winter vient d'accomplir à pied.

Sylvain Dornon, avant d'être boulanger, était berger dans les Landes. Pour tout bagage il emporte une paire d'échasses de rechange.

Sylvain Dornon partira jeudi matin, à neuf heures et demie, du pont de la Concorde. Il ira coucher à la Ferté-Milon, soit une première étape de 60 kilomètres. De là, il se dirigera sur Reims, puis Sedan, et gagnera Moscou par le Luxembourg, Coblence, Berlin et Wilna.

C'est vers le 25 ou le 26 avril qu'il compte arriver à Moscou. Le retour s'effectuera dans les mêmes conditions ; mais peut-être Sylvain Dornon passera-t-il par la Lorraine si l'autorisation lui en est accordée.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 11 mars, 1 h. 10.

Pour les élections sénatoriales du Puy, au 3e tour de scrutin, M. Allemand, républicain, a obtenu 360 voix (*élu*) ; M. Grellet, conservateur, 304.

Rome. — Le prince Napoléon a reçu hier soir le prince Victor.

HAVAS.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE ABEL, DU VAUDEVILLE

VENDREDI 13 Mars 1891, à 8 h. 1/4

Représentation extraordinaire, Lyrique & Dramatique

DONNÉE AVEC LE CONCOURS DE

M. CARON

De l'Opéra,

Mlle BLANCHE LOTHY, du Lyrique ; M. MEILLET, du Vaudeville ; Mme PHILIBERT, de l'Odéon ; M. LAMART, 1er prix du Conservatoire, pianiste accompagnr.

L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Comédie de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, de l'Académie française.

A 9 heures, **GRAND INTERMÈDE LYRIQUE**

PREMIÈRE PARTIE

1. *Morceau de Piano*, par M. LAMART.

2. A. *Les Enfants* (Massenet) ; — B. Air de *la Coupe du Roi de Thulé* (E. Diaz), chantés par M. CARON.

3. Valse du *Pardon de Ploërmel* (Meyerbeer), chantée par Mlle B. LOTHY.

4. *Symphonie en Lac Majeur* (P. Bilhaud), monologue par M. MEILLET.

5. Duo de *Mireille* (Ch. Gounod), chanté par M. CARON et Mlle B. LOTHY.

DEUXIÈME PARTIE

1. *Morceau de Piano*, par M. LAMART.

2. Air des *Noces de Jeannette* (V. Massé), chanté par Mlle B. LOTHY.

3. A. *Espoir en Dieu*, paroles de Victor Hugo (J. Faure) ; — B. Air de la *Mule de Pedro* (V. Massé), chantés par M. CARON.

4. *Un Monsieur qui ne veut plus fumer* (Cressonnois), monologue par M. MEILLET.

5. *Crucifix*, paroles de Victor Hugo (J. Faure), duo par M. CARON et Mlle B. LOTHY.

LA CIGALE CHEZ LES FOURMIS

Comédie de MM. Ernest Legouvé et Eugène Labiche, de l'Académie française.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

BOURSE DE PARIS

Du 10 Mars 1891

3 0/0.	95 45
3 0/0 nouveau.	93 45
3 0/0 amortissable. . . .	95 50
4 1/2.	105 05

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES

M. DUBOIS-RONCE, seul entrepreneur de la ville de Saumur, a l'honneur de faire connaître à MM. les Propriétaires qu'il fait une **diminution pour ses travaux de vidanges de 2 fr.** *par mètre cube pour tous liquides* **à partir de 4 mètres.**

L'ancien prix reste applicable pour toutes matières solides.

S'adresser à M. DUBOIS-RONCE, au Pont-Fouchard, près Saumur.

On se rend aux châteaux et maisons bourgeoises des environs.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

53 Récompenses dont 29 Médailles d'or

Le seul Véritable ALCOOL DE MENTHE c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les **Indigestions**, les **Maux d'estomac**, de **cœur**, de **tête**, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, *il réagit admirablement contre* **Rhumes, Refroidissements, Grippe**, etc.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville.
Maison à Paris, 41, rue Richer

Exiger le nom de RICQLÈS

EN VENTE ÉGALEMENT

PASTILLES à la MENTHE de RICQLÈS

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
Et Alcoolat composé
De A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaillé aux Expositions.

Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pithyriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.

Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

dont on n'apercevait par derrière qu'une extrémité, et dont la majeure partie devait se prolonger vers la gorge. Pour la voir complètement il eût fallu soulever et déplacer la tête dont le visage appuyait sa joue droite sur le tapis, et que voilait une abondante chevelure de longues boucles d'or. Léguillon préféra remettre cette partie de son examen à l'arrivée du médecin qu'il avait envoyé chercher. La position du corps pouvait en effet révéler au docteur des détails importants sur la fin du décédé, suicide ou assassiné, on ne savait pas encore. Le bras gauche, retourné dans une contorsion, appuyait sur le dos sa main crispée. Les jambes s'étaient raidies dans un dernier spasme. Il n'y avait du sang qu'au cou, sur la main droite, le col de la chemise et le veston, sur le tapis, dont le tissu spongieux avait dû en absorber une grande quantité, et à l'extrémité de quelques boucles de cheveux.

Le jeune homme écrivait au moment où il s'était décidé à se tuer, s'il s'était donné volontairement la mort, ou bien, où il avait été frappé, s'il avait été assassiné. Cette dernière supposition paraissait la plus vraisemblable, car la lettre était inachevée, la phrase même n'était pas terminée. Léguillon la parcourut. C'étaient quelques mots que René adressait à un ami de province, pour lui apprendre son mariage. Ordinairement, ce ne sont pas à de telles lettres qu'un homme résolu à sortir violemment de la vie occupe ses derniers instants. La chaise sur laquelle était assis Bernard pour écrire n'avait même pas été renversée, elle avait seulement été repoussée, chassée à une dizaine de centimètres de la place qu'elle devait occuper devant le milieu de la table, en face de la feuille de papier à demi couverte d'écriture. Le choc qui avait précipité l'homme sur le tapis avait donc dû être épouvantablement rapide. La victime était tombée foudroyée ; elle n'avait pas eu le temps de se raccrocher à la table qu'elle eût entraînée avec elle. Frappée, elle avait dû se redresser instinctivement sur les jarrets d'un mouvement de ressort qui avait chassé la chaise de côté, puis s'abattre, s'agiter d'un spasme unique qui avait raidi les jambes et crispé les poignets et... ç'avait été tout. Le passage de la vie à la mort avait duré deux secondes, trois peut-être, le temps de compter jusqu'à quatre, et le savant plein d'avenir et de projets, le fiancé rêvant d'amour et de famille, le jeune homme, dont le corps élégant se dessinait dans des vêtements bien ajustés, dont le visage s'encadrait d'ondoyantes boucles blondes, n'était plus qu'un cadavre pour toujours fixé dans l'effrayante immobilité de cette contraction. Cette pensée donnait peur ; aussi, le commissaire, tout endurci qu'il fût à pareil spectacle, s'adonnait-il tout entier aux investigations minutieuses de sa perquisition, pour ne pas se laisser envahir par l'émotion.

(*A suivre.*)

GRAND-THÉATRE D'ANGERS

Jeudi 12 mars, *Lohengrin.*

Vendredi 13 mars, *Faust*, avec Mme Krauss, de l'Opéra.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, phien, 102, r Richelieu, PARIS, & Phies.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Écoulements anciens ou récents.* EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1891

Maison avec Jardin

ÉCURIE, REMISE

Rue Fardeau, n° 19.

S'adresser à M. BUREAU ou à M. LECLUSE. (118)

MANUFACTURE DE

PIANOS & HARMONIUMS

Lépicier et Grolleau

Rue de Montreuil, 119, Paris

36, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS

12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les **Pianos et Harmoniums** LÉPICIER (pouvant être choisis soit à *Paris*, soit à *Angers*), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés *franco à Saumur par la Maison* LÉPICIER, *et accordés gratuitement pendant deux ans.*

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera à Saumur lundi prochain.

Offres et Demandes

ON DEMANDE un Concierge pour grille de parc.

S'adresser au château de Candes, par Montsoreau. (148)

Un jeune homme désire se placer soit comme *groom* ou *valet de chambre*. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Une maison de commerce de Saumur demande un **REPRESENTANT** sérieux pour les environs.

S'adresser au bureau du journal.

PLACEMENT SERIEUX
PLACEMENT RÉMUNERATEUR
PLACEMENT GARANTI

Les trois conditions essentielles sont indiquées par le COMPTOIR DÉPARTEMENTAL 26, r. de Richelieu, Paris

VIENT DE PARAITRE

Chez MARCHAL & BILLARD, éditeurs, 27, place Dauphine, PARIS

ET SE TROUVE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

La Crise Notariale

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DU NOTARIAT MODERNE

Par JULES ROUXEL

1 volume in-18. — Prix : 3 francs 50.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'il est seul privilégié pour Saumur du **NOUVEAU SYSTÈME PERFECTIONNÉ** au moyen duquel on écrit en même temps

La Lettre et la Copie

sans presse, sans papier à copier et sans encre spéciale.

Ce procédé est appelé à rendre les plus grands services au commerce et dans les bureaux. L'expérience simple et facile est faite par chaque acheteur lui-même.

Prix : UN FRANC

Reproduction instantanée des télégrammes, lettres, cartes postales, plans, ainsi que des feuillages d'après nature, dessins de broderie, etc. Gros et détail.

PILLET-BERSOULLÉ, Pianos-Musique, Saumur

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEUX

VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES

Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droit payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur franco
Vins d'Algérie (province d'Oran)	» 45	45 »	88 »	76 »
— (11 degrés)	» 50	55 »	105 »	95 »
— (supérieurs vieux)	» 60	62 »	115 »	105 »
Vins de pays extra	» 70	75 »	130 »	120 »
Petites côtes (Bordelais)	» 80	82 »	155 »	140 »
Fronsac (Bordeaux) la bouteille	1 »	90 »	170 »	155 »
VINS BLANCS (droits payés)				
Vins d'Anjou	» 50	55 »	100 »	90 »
Vins d'Anjou supérieurs	» 60	65 »	120 »	110 »
Vins de Vouvray supérieurs	» 80	80 »	145 »	135 »
Vins de Graves	» 80	80 »	155 »	140 »

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

ÉPICERIE PARISIENNE

Imbert et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Petits pois, 1/2 b^te 50, la b^te 85		Sardines à l'huile, depuis	45
— très fins — 85 — 1.50		— sans arrêtes	85 et 1.40
Haricots verts — 50 — 85		Filets de harengs	50 et 90
— très fins — 80 — 1.45		Thon mariné	75 et 1.40
Asperges entières, 1.30 et 1.75		Maquereaux au naturel	1.20
Cèpes, Macédoines, Tomates, etc.		Royannecs à l'huile	70

Goûtez : *Le Tapioca granulé de l'Ile Bourbon*, le seul d'origine française et d'importation directe, le ballotin de 250 grammes 0,65.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancres

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, SUCC^R

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 23
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 14
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 24
Vivy	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52	»	4 29	8 49	»		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 1	11	»	4 37	8 56	»		7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort			3 58	4 30	8 42		4 40	5 20	11 40
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54
				soir	matin	soir	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes			7 12	9 9		11 39	5 13		6 40
Niort	5 25		9 42	10 51		2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18		»	2 51	5 16	9 41	»	
Chacé-Varrains	10 11	7 27		»	2 58	5 24	9 50	»	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55	»	
SAUMUR (Etat) (arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	»	
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20		»	
Nantilly (départ)		7 36	11 36	»	3 4	5 31		»	
SAUMUR (Orl.) (arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53
Vivy		8 11	12 10	»	3 28	5 57		»	
Blou		8 20	12 19	»	3 36	6 6		»	
Vernantes		8 33	12 33	»	3 47	6 19		»	
Linières-Bouton		8 46	12 45	»	3 58	6 31		»	
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	
Château-du-Loir		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12
Chartres		2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Paris		5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
		soir		soir	soir	matin	soir	matin	matin

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	
Moncontour		7 41	10 47	2 42	
Loudun		8 42	1 39	3 56	
Montreuil (ar.)		9 19	3 21	4 35	
— (dép.)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	
		matin	soir	soir	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
— (dép.)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17
	matin		soir	soir	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
	matin	matin	matin	matin	soir		soir	soir
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5e 7
	matin	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20	12 20
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 29	8 51	12 22		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32
— (départ)	3 8	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39	
a Ménitré	3 31	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 46	12	
	matin	matin	soir	soir	soir	matin	soir

SAUMUR — LA FLÈCHE

	matin	soir	soir		matin	matin	soir
Saumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 15	10 25	4 15
Vivy	5 43	1 40	7 34	Clefs	7 31	10 46	4 30
Longué	5 55	2 1	7 48	Baugé	7 52	11 13	4 48
Jumelles	6 7	2 23	8 1	Jumelles	8 9	11 32	5 1
Baugé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 24	11 51	5 15
Clefs	6 39	3 17	8 38	Vivy	8 37	12 14	5 31
La Flèche	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 50	12 30	5 44

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,